



Concevoir et engager une démarche de concertation au service de la transition écologique sur le canton de Genève

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Cahier des charges

Remise des offres : 21 septembre 2021



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Office d'urbanisme

Service Concertation & communication

Frédéric Josselin, chef de service

frederic.josselin@etat.ge.ch

Tél : +41 (0)76 616 52 01

1. Le contexte	3
1.1 L'ambition de la démarche de transition écologique	3
1.2 L'aménagement, le premier axe de participation et de transition	3
1.3 La démarche de transition écologique et Genève 2050	4
1.4 Grand Genève en transition	5
1.5. La gouvernance de la démarche de transition écologique	5
2. La concertation de la transition écologique	5
2.1 Les objectifs de la concertation	6
2.2. Des ressources mobilisables	6
EXPLORE	6
Le 3DD espace de concertation	7
Un lieu de la TE à Genève	7
2.2 La démarche et les 1ères briques	7
2.3. La communication d'accompagnement et de valorisation	12
3. Cadrage du mandat	12
3.1 Objet	12
3.2. Compétences requises	13
3.3 Type de marché	13
3.4. Procédure d'appel d'offre	14

1. Le contexte

1.1 L'ambition de la démarche de transition écologique

La lutte contre les changements climatiques est un enjeu planétaire. Le canton de Genève n'est pas épargné et la qualité de vie de ses habitants en dépend. C'est pourquoi il assume ses responsabilités en prenant la juste mesure de cet enjeu.

Après avoir décrété l'urgence climatique en décembre 2019, le Conseil d'État a décidé de renforcer les objectifs climatiques cantonaux. La stratégie climatique a ainsi été révisée dans le cadre du **plan climat cantonal renforcé 2030**. Ce dernier comprend des objectifs ambitieux qui seront atteints grâce à des mesures concrètes et à l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités publiques, partenaires du secteur privé, ainsi que la population)¹.

Le Plan climat fixe le **cadre et les objectifs stratégiques de la démarche de transition écologique** qui doit être élaborée.

Le canton de Genève souhaite par ailleurs inscrire la **participation citoyenne** au cœur de l'élaboration des politiques publiques et de la transformation du territoire, dans une dynamique d'implication de toutes et tous pour mettre en œuvre la transition écologique. La transition écologique doit se faire et s'opérer collectivement.

Le but de la démarche de transition écologique portée par le Conseil d'Etat est de réunir l'ensemble des démarches, des politiques publiques, des projets et des programmes, sous un objectif commun d'agir plus efficacement et collectivement dans le sens d'une transition écologique des territoires : régional (transfrontalier), cantonal, communal et de quartier.

Cette démarche doit impliquer l'ensemble de la population et des acteurs du territoire dans la dynamique de transition écologique en s'inscrivant dans le réseau des villes et territoires en transition lancée par Rob Hopkins et en utilisant le marqueur "en transition" pour affirmer la démarche collective de participation citoyenne.

1.2 L'aménagement, le premier axe de participation et de transition

Courant 2021, le canton de Genève a élaboré une feuille de route comprenant un programme de travail pour la **révision du PDCn** (Plan Directeur Cantonal), démarche appelée *Territoire, la suite*. La concertation envisagée dans ce cadre confirme l'ambition de mettre l'ensemble des parties prenantes au cœur de la fabrique des politiques publiques du canton. L'association des citoyen·nes, des protagonistes socio-économiques, des expert·es aux différentes étapes d'élaboration du PDCn constitue un levier d'efficacité, de pertinence et de conduite du changement.

¹ <https://www.ge.ch/teaser/plan-climat-cantonal-geneve-2030/plan-climat>

A l'échelle régionale (transfrontalière), en juin 2021 les partenaires du Grand Genève ont adopté la **4ème génération de Projet d'agglomération (PA4)**² pour le bassin de vie transfrontalier. Il s'agit d'un document quadriennal qui propose notamment à la Confédération suisse un plan d'investissement en faveur de la mobilité, à hauteur de 520,8 millions de CHF pour la période 2024-2027 (tranche A du Projet d'agglomération 4).

Si la refonte de la vision territoriale transfrontalière en matière de transition écologique (Grand Genève en transition) est étroitement coordonnée avec la révision des documents de planification directrice des territoires (dont le PDCn genevois, le Plan directeur régional de Nyon et les SCOT français), aujourd'hui le PDCn du canton de Genève se veut plus ambitieux en prenant en compte l'échelle de l'agglomération. Cela permettra de poser les bases de la future vision d'ensemble dès la 5ème génération du Projet d'agglomération (PA5).

Au-delà de la planification territoriale, les enjeux de transition écologique se cristallisent à l'échelle des quartiers. En effet, les différentes démarches d'élaboration des projets de quartier ont une importance stratégique puisque ces projets doivent dès aujourd'hui intégrer dans leur conception la bifurcation de la transition écologique concrétisée par l'objectif de réduction de -60% des GES d'ici à 2030, horizon de livraison des futurs quartiers. Des projets pilotes seront développés pour contribuer à l'ambition de la démarche de transition écologique avec une exigence forte en termes de soutenabilité et d'implication citoyenne. Parmi ces quartiers, certains secteurs du PAV constituent des cas d'école tout comme d'autres quartiers pilotes sur le territoire cantonal.

Un marqueur "... en transition" se déclinera ainsi par échelles spatiales. Ce marqueur symbolisera les démarches et projets concourant à la transition écologique et impliquant les habitants-citoyens. Il constituera une porte d'entrée pour les citoyens-habitants.

1.3 La démarche de transition écologique et Genève 2050

Le Conseil d'Etat a engagé une démarche prospective sous le nom de Genève 2050. Cette démarche fédère l'ensemble des départements qui coopèrent tant pour l'élaboration d'une vision prospective partagée que pour développer la transversalité des planifications stratégiques et anticiper les multiples échéances.

Le projet de développer une démarche de transition écologique (TE) pour Genève a été régulièrement présentée dans le cadre de la commission prospective et continuera à l'être pour partager les avancées avec les autres départements. Cette démarche de TE représentera la partie opérationnelle et de court terme de la démarche Genève 2050. Des initiatives et du matériel de Genève 2050 seront repris et utilisés pour la conception et la mise en œuvre de cette démarche, notamment le recensement des "artisans du futur".

² À travers le Programme en faveur du trafic d'agglomération (PTA), la Confédération participe au financement de projets relatifs aux transports dans les villes et les agglomérations. Les contributions fédérales vont à des agglomérations dont les projets d'agglomération coordonnent efficacement le développement des transports et celui de l'urbanisation. Les projets d'agglomération sont donc un pilier important de la politique des agglomérations de la Confédération et du développement territorial durable de la Suisse. Voir <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/mobilite/programmes-et-projets/pta.html>

Par ailleurs, un point de situation régulier est effectué entre les deux chefs de projet Camille Toussaint et Frédéric Josselin, respectivement pour Genève 2050 et la démarche de TE pour Genève.

1.4 Grand Genève en transition

Le canton de Genève est au cœur d'un bassin d'agglomération vaste, le Grand Genève, dont il est le moteur économique. Avec 7 autres collectivités (la Ville de Genève, le Canton de Vaud, la Région de Nyon, le Pôle métropolitain du Genevois français, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil départemental de l'Ain, le Conseil départemental de la Haute-Savoie), la République et canton de Genève travaille étroitement pour construire l'avenir commun du territoire régional transfrontalier dans une perspective de transition écologique.

Avec « **Grand Genève en transition** » (annoncé en avril 2021), l'agglomération franco-valdo-genevoise place désormais la transition écologique au cœur du projet transfrontalier. Initié en 2019 lors d'un séminaire politique, les 8 partenaires du GLCT Grand Genève ont été retenus en 2020 par l'Union Européenne pour élaborer, à l'horizon 2023, un programme d'actions concerté de transition écologique du Grand Genève (PACTE Grand Genève), impliquant acteurs et habitants du territoire. Les partenaires ont ainsi pour objectif de renforcer et coordonner "l'écosystème" de la transition écologique à l'échelle du Grand Genève³.

1.5. La gouvernance de la démarche de transition écologique

La démarche de TE est portée par le département du territoire sous l'égide de son secrétaire général. Le pilotage opérationnel est quant à lui assuré par le service concertation.

Le service concertation assure la cohérence d'ensemble tant du point de vue concertation que du point de vue communication. Le déploiement s'appuie par ailleurs sur les gouvernances spécifiques en place pour les démarches constitutives (comme pour la révision du directeur cantonal ou du plan climat) ainsi que sur les instances de coordination existantes (PLATE, PFI etc.)

La coordination avec le Grand Genève en transition se fait dans des instances de Grand Genève en transition auxquelles le service concertation est pleinement associé. Le service concertation est par ailleurs un pôle ressources pour l'équipe du Grand Genève dans la dynamique de la transition écologique. Enfin, une bilatérale hebdomadaire est organisée entre le chef de projet Grand Genève en transition et le chef de projet de la démarche de TE de Genève.

C'est dans le cadre de cette gouvernance que seront pris les arbitrages notamment concernant les déclinaisons du marqueur "... en transition" entre les échelles d'agglomération et cantonale.

2. La concertation de la transition écologique

³ <https://www.grand-geneve.org/en-transition>

2.1 Les objectifs de la concertation

- Soutenir le déploiement des concertations visant à alimenter la révision et/ou le développement des politiques publiques et des programmes contribuant à la transition écologique (projet de territoire / PDCn, stratégie mobilité, mise en œuvre du plan climat) et faciliter leur appropriation par les habitants et usagers en aidant notamment à des changements de représentations et de comportements ;
- diffuser une information complète et accessible; mobiliser la diversité des publics et notamment des plus éloignés de la participation citoyenne , favoriser l'expression de cette diversité des publics et accompagner un processus de délibération permettant la production de points de vue collectifs sur les projets à leurs différentes étapes, en dialogue avec les maîtres d'ouvrage, les prestataires, experts et professionnels mobilisés comme avec les partenaires.
 - assurer l'articulation et la mise en cohérence des différentes démarches de concertation qu'elles soient pilotées par les acteurs publics comme portées par les acteurs du territoires ou les citoyennes et citoyens mobilisés.
- Concevoir et animer une démarche avec les acteurs des différents champs concernés (économie, transports, urbanisme, agriculture etc...) et préparer les temps de dialogue avec les citoyennes et citoyens mobilisés sur les sujets concernés.
- Valoriser, faciliter et consolider la participation citoyenne dans les territoires et son engagement dans la transition écologique,
- contribuer à construire une culture commune en matière de transition écologique concertée à travers des temps d'échanges et de réflexions avec les habitants et les acteurs locaux,
 - valoriser, faciliter, relier la mobilisation des acteurs du territoire et/ou accompagner leur montée en compétence en matières de participation citoyenne et de coopération au service de la transition écologique.
 - mettre à disposition des citoyens des ressources pour les aider à développer leurs concertations et contribuer aux débats sur la transition écologique dans les territoires.

2.2. Des ressources mobilisables

EXPLORE

EXPLORE est un projet événementiel qui souhaite engager la population pour trouver ensemble des réponses face aux enjeux majeurs de notre territoire et son besoin de transition. Grâce à EXPLORE, chacun-e peut participer à la recherche de réponses collectives. Des débats, des rencontres, des ateliers, des moments culturels, des visites de sites rendent possible l'implication du plus grand nombre pour que chacun puisse se sentir acteur du changement en cours. EXPLORE engage la population à participer à la création de la ville de demain par des événements de grande ampleur une ou deux fois par an. Ils se déroulent dans des lieux emblématiques du canton mais aussi en périphérie. Ils ont pour but de mieux faire connaître les projets des politiques publiques, sous une forme plus

accessible, et de proposer des moments de réflexion menant à une participation plus quantitative et qualitative.

A l'automne 2021, EXPLORE se déroulera du 13 au 23 octobre au Pavillon Sicli, à la plage des Eaux-Vives ainsi qu'à la Maison communale de Plainpalais en proposant plus de 25 événements et en engageant près de 30 partenaires.

Sous pilotage de Matthias Lecoq

Le 3DD espace de concertation

Le 3DD - espace de concertation vise à valoriser, relier, consolider les capacités individuelles et collectives des acteurs de Genève et du Grand Genève pour agir ensemble dans le cadre de démarches de participation citoyenne et de coopération, au service de la transition écologique des territoires.

C'est un centre ressources partagé qui reconnaît comme des communs les savoirs théoriques, pratiques et méthodologiques liés à la participation citoyenne et à la coopération. Il promeut et favorise le partage et le développement de réflexions, d'expérimentations et de ressources ainsi qu'un soutien aux acteurs en privilégiant une approche qui facilite l'échange, l'interconnaissance et le partenariat.

Sous pilotage Nathalie Lauriac

Un lieu de la TE à Genève

Dans la logique de tiers-lieu, en complémentarité avec le 3DD espace de concertation, un lieu dédié à la TE à Genève sera ouvert. Il accueillera l'ensemble des activités de préparation et de développement de la démarche de la transition écologique à Genève. Il accueillera également des éléments de la démarche. En complément du lieu physique, un espace numérique sera mis en place pour capitaliser les savoirs et ressources sur la transition écologique et la démarche de TE à Genève.

2.2 La démarche et les 1ères briques

La démarche s'inscrira à la fois dans le temps court, celui de l'action, de la mise en mouvement et de la création de la dynamique collective autour de la transition écologique, ainsi que dans un temps plus lointain, celui de l'objectif ambitieux de la bifurcation vers la neutralité carbone et son objectif intermédiaire de la réduction des -60% des GES d'ici à 2030.

La démarche de concertation à mettre en place devra répondre à ce double impératif de s'appuyer sur les échéances des démarches et projets et effectuer un travail au long cours.

La démarche de concertation de la démarche de la TE à Genève construit donc un cadre, elle enrichit et soutient un terreau, qui vont venir nourrir les projets et les démarches spécifiques qui vont progressivement y prendre place.

Les pistes présentées ci-dessous demandent à être réfléchies, questionnées, précisées ou révisées de manière à répondre aux objectifs de la démarche et à faciliter son déploiement dans le temps long.

2.2.1. Les 1ères étapes identifiées

Les 1ères étapes identifiées répondent à un triple enjeu : baser dès le départ la démarche de TE sur une participation citoyenne et une coopération avec les acteurs locaux, ancrer la démarche dans les territoires; sceller les premières briques qui vont contribuer à la développer (partager de l'information et des connaissances; travailler ensemble dans les territoires, démultiplier les démarches citoyennes au service de la transition).

Lancement de la démarche avec un engagement politique

Le 6 septembre, la démarche genevoise de transition écologique concertée est présentée et lancée lors d'une conférence de presse conjointe avec les partenaires du Grand Genève. L'ambition de la démarche, l'annonce de la révision des grandes stratégies de l'Etat à l'aune de la transition écologique (PDCn, Stratégie mobilité etc.) est annoncée. Les premiers temps forts de mobilisation citoyenne sont présentés.

- 1. Informer, sensibiliser, former sur la transition écologique et le rôle des citoyens** : cet enjeu guidera le temps fort lors de l'engagement de la démarche au mois d'octobre, qui devra cependant se poursuivre tout au long de la démarche afin d'accueillir de nouveaux publics, partager des connaissances sur de nouveaux sujets, construire une culture commune pour faciliter un travail en commun sur la transition écologique.

Les pistes identifiées :

- Explore la transition – des temps d'information sur les politiques publiques et les projets existants, de partage de connaissances sur les enjeux de la transition écologiques, de débat ouvert sur la transition écologique de Genève et du Grand Genève.
- Les ateliers de la Fresque du Climat – une démarche à intégrer dans le temps d'Explore puis en amont des forums ouverts et à déployer progressivement sur l'ensemble du territoire en collaboration avec les acteurs locaux.

Des temps qui doivent aussi être mobilisateurs et conviviaux de façon à faciliter les engagements et atténuer les effets délétères des prises de conscience écologique.

Les enjeux à travailler

- Identifier les supports et les modalités de travail favorisant l'ouverture des imaginaires, conditions pour faire face et concevoir des réponses à des enjeux inédits.
- Donner une place aux émotions afin d'ouvrir l'espace pour traiter de manière approfondie des sujets qui peuvent s'avérer douloureux.
- Faciliter une égalité d'accès pour une diversité de publics.
- Concevoir un dispositif qui permette de mobiliser des relais pour démultiplier des ateliers de la Fresque du climat sur le territoire de l'agglomération, dans le cadre défini par cette organisation.

- 2. Soutenir la participation citoyenne dans les territoires au service de la transition écologique.** De nombreux acteurs sont engagés dans la transition

écologique des territoires dans le cadre de démarches plus ou moins participatives, d'autres sont engagés avec des citoyens sur des projets plus ou moins inscrits dans les dynamiques de la transition écologique des territoires. D'autres enfin sont déjà très investis sur des démarches participatives contribuant à la transition écologique. L'objectif est de soutenir et développer l'ensemble de ces démarches, mettre à disposition les ressources utiles pour ce faire, apporter un soutien spécifique mais surtout faciliter les échanges entre ces acteurs pour favoriser des apprentissages mutuels.

Des pistes identifiées

- Le 3DD espace de concertation met à disposition et développe des ressources sur la participation citoyenne et la coopération et il se dote d'un nouvel axe de travail afin d'apporter conseil et expertise aux acteurs pour faciliter l'engagement de nouvelles démarches ou la révision de leur stratégie.

Les enjeux à travailler

- Un recensement des acteurs engagés sur la transition écologique des territoires et/ou porteurs de démarches participatives ou d'empowerment à réaliser et/ou à compléter sur la base de travaux existants ou en cours (Cf. PACTE). Un travail qui permettra aussi de nourrir la conception et la mise en œuvre de la stratégie de concertation. cf. notamment le point 5.
- Mise à disposition de ressources spécifiques auprès des acteurs et des groupes de citoyens facilitant des concertations sur la transition écologique. Ces ressources pourront s'inscrire dans un panel relativement large : formations, ateliers d'échanges et de mutualisation, mise à disposition de civic tech, mise à disposition de kits concertation transition écologique etc...
- Un complément de moyen à prévoir pour renforcer les moyens du 3DD.
- Un modèle d'intervention et de communication à concevoir finement pour garantir un soutien efficace sans risquer de susciter des attentes inconciliables avec les moyens qui pourront être mobilisés.

3. **Préparer des temps de concertation avec les acteurs publics et privés des différents domaines concernés (économie, agriculture, transports, ...) et prévoir des temps de dialogue entre les différentes "familles d'acteurs" ainsi qu'avec les citoyennes** et citoyens dans le cadre des démarches de concertation.

4. **Ouvrir des espaces physiques et numériques d'information et de contribution.** L'objectif est de permettre une information et une contribution immédiate dès le lancement de la démarche et de lui donner une visibilité physique et numérique dès le démarrage.

Des pistes identifiées

- La plateforme participer.ge.ch ouvrira un espace d'information en continu sur la démarche de la TE à Genève et de contribution en ligne.
- Un lieu physique sera ouvert au rez-de-chaussée du bâtiment du département du territoire. Un espace d'information sera organisé et un espace numérique pourrait être créé dans la déclinaison de celui du 3DD sur la concertation

Les enjeux à travailler

- Définir le rôle et les modalités de la concertation numérique.
- Réfléchir à la mise en place d'un réseau de lieux de la TE sur le territoire adossé sur des lieux et organisations déjà existantes.

5. Aller vers les différents publics

La difficulté à associer certains publics qui se tiennent parfois à distance des institutions tend à s'accroître au fur et à mesure que grandit l'échelle territoriale considérée. La démarche de concertation devra être particulièrement vigilante à réussir à mobiliser, écouter et associer au dialogue ces catégories – jeunes, personnes issues de l'immigration, personnes en situation de précarité et de pauvreté, jeunes actifs avec enfants..., plus souvent absentes du débat public.

Des pistes identifiées

- Un dispositif mobile pour aller physiquement au plus près des personnes, dans les territoires,
- Une mobilisation des acteurs locaux en lien et/ou reconnus par ces catégories de publics,
- Des temps conviviaux pour faciliter les rencontres et le travail en commun,
- Des enjeux à travailler
- Des canaux de communication adaptés
- Un recensement des acteurs du territoire (cf.point 3) à travailler aussi en fonction de cet enjeu de lien et de mobilisation avec ces publics.

6. Engager un état des lieux participatif des menaces écologiques qui pèsent sur les territoires comme des ressources qui peuvent aider à opérer les transformations.

L'enjeu est d'ancrer les travaux sur la transition écologique dans les territoires, de mobiliser les connaissances des citoyen.ne.s relatives à leur habitat - leurs lieux de résidences, de travail, de loisirs; et d'enrichir de cette matière les études préalables prévues notamment dans la démarche de révision du PDCn.

Des pistes identifiées

- Un 1^{er} temps de travail sous la forme de forums ouverts, organisés simultanément dans les territoires des PACA qui devraient constituer les unités territoriales de travail de révision du PDCn; un 2^{ème} temps dans le même weekend pourrait permettre une mise en commun des principaux résultats des travaux des territoires et les inscrire dans l'échelle du territoire cantonal voire régional.

Enjeux à travailler

- un travail de fond pourrait être réalisé afin de mener un diagnostic participatif sur la réalité de l'anthropocène (travail en cours avec les acteurs de la fresque du climat, l'équipe de Bruno Latour pour les ateliers Où atterrir ou encore avec l'initiative du Sablier de Cassandre) qui dépassera les échéances de projet et se poursuivra sur au moins 18 à 24 mois.
- Les objectifs, modalités et questionnements des forums ouverts envisagés doivent être précisés en fonction des concertations qui s'annoncent (PDCn notamment) et des diagnostics envisagés dans le cadre des démarches projet comme de ceux déjà réalisés.

7. Concevoir un dispositif lisible de traitement et d'orientation des contributions

La démarche qui s'engage va mobiliser différents canaux physiques et numériques, se focaliser sur des programmes et des politiques différentes mais largement articulées, à travers différentes démarches de concertation ainsi que des mobilisations moins encadrées dans les territoires.

L'ensemble devrait susciter un foisonnement de contributions qu'il s'agira de traiter, de faire converger vers les canaux adéquats afin d'alimenter la conception/ révision des programmes, projets et politiques publiques concernées pour ensuite rendre compte de leur prise en compte ou des raisons qui l'auront empêché.

La visibilité de ce dispositif constituera un enjeu important tant pour les acteurs porteurs des programmes que pour les actrices, acteurs locaux et les habitantes et habitants mobilisés.

2.2.2. Des pistes pour la suite

1. un ancrage dans les territoires à approfondir : Les PACA (périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération)

Les PACA (périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération) seront au cœur du dispositif de la révision du projet de territoire et de la révision du plan directeur cantonal. Ces périmètres ont été mis en place en 2008 pour approfondir le schéma d'agglomération par territoires radiaux et transfrontalier et via des démarches de mandats d'études parallèles ouverts aux représentants de la société civile. Le dispositif des PACA a depuis lors évolué et sera une nouvelle fois utilisé en développant fortement l'implication citoyenne. Plusieurs pistes sont aujourd'hui en cours de réflexion pour cette démarche PACA devant concilier résultat d'études urbaines et implication citoyenne. Il sera attendu du mandataire de participer activement à ce travail de définition de la démarche de concertation à ces échelles et à la bonne intégration de cette dynamique dans la démarche d'ensemble de la TE à Genève.

2. Plusieurs dispositifs à envisager :

- Poursuite du diagnostic participatif sur la réalité de l'anthropocène dans les territoires (atelier où atterrir, etc.)
- Poursuite du soutien apporté aux acteurs et aux groupes de citoyens pour faciliter leurs démarches de concertation sur la transition écologique et leurs apports à la démarche générale.
- La concertation numérique via la plateforme Decidim participer.ge.ch
- Mise en place d'un forum hybride à l'échelle de l'agglomération
- Mise en place de comités PACA à travers un appel à volontaires, en présence et en ligne
- Animation du lieu dédié à la TE à Genève.

2.2.3. Premier calendrier

- **6 Septembre 2021** : Annonce politique et lancement de la démarche de la TE à Genève, mise en ligne du Decidim sur la TE à Genève avec l'inauguration d'un lieu dédié et annonce sur programme d'Explore, premier temps fort d'implication citoyenne
- **14-24 octobre 2021**, Festival EXPLORE la transition et ateliers Fresque du Climat : premier temps fort de partage des enjeux
- **Mi-novembre** : forums ouverts de diagnostic participatif, premier temps fort de concertation, multi-localisé sur le territoire du canton voire de l'agglomération, ancrage PACA. Nouveaux ateliers Fresques du climat.

- **Février 2022**, Assises Européennes de la Transition Énergétique (AETE) au Palexpo du Grand-Saconnex et temps fort de restitution du diagnostic participatif
- **Mai 2022**, Festival EXPLORE et temps fort de constitution des comités PACA et attribution des mandats
- **Avril à octobre 2022** : Animation de comités PACA sur le plan d'action du Grand Genève, la révision du plan directeur cantonal et autres démarches, etc.
- **Octobre 2022**, Festival Explore et restitution des travaux des comités PACA et évaluation du dispositif

2.3. La communication d'accompagnement et de valorisation

La démarche de TE à Genève repose sur un dispositif de communication intégré visant au positionnement d'une démarche d'implication citoyenne pour la transition écologique. Le pilotage de cette communication est assurée par la chargée de communication du service concertation, Sofia Rossier.

Le travail sur la concertation devra à la fois contribuer à identifier les besoins en matière de communication et pleinement intégrer les enjeux de communication de mobilisation et de valorisation afin de contribuer à la dynamique d'ensemble.

Le dispositif de communication est en cours de développement autour d'une identité visuelle unique, d'un dossier web sur ge.ch, de média sociaux ou encore d'une plateforme web articulé au lieu dédié à la TE de Genève.

3. Cadrage du mandat

3.1 Objet

Le présent mandat a pour objet les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la mise en œuvre de la démarche d'implication et concertation citoyenne qui contribuera à concevoir la transition écologique de Genève.

Prestations attendues :

1. Conception de la stratégie de concertation de la démarche de TE jusqu'en 2023, en lien avec les démarches citées précédemment
2. Finalisation de la conception de la 1^{ère} phase de la démarche (a priori septembre à mars 2022), dans un cadre cohérent avec la stratégie qui sera en cours de conception,
3. Définition de la feuille de route pour l'organisation et la mise en œuvre de la 1^{ère} phase de la démarche (organisation des forums ouverts notamment, animation, synthèses, restitution, y.c. l'alimentation et l'animation de la plateforme participer.ge.ch),

4. Elaboration de la stratégie et du cadre de travail pour concevoir et mettre en cohérence les différentes concertations envisagées (PDCant, stratégie mobilité, mise en œuvre du plan climat...).
5. Recensement des acteurs potentiels acteurs et/ou relais de la démarche en collaboration avec la démarche PACTE et Grand Genève en transition.
6. Concevoir et initier un dispositif d'appui-conseil ponctuel aux acteurs des territoires souhaitant engager des démarches de concertation sur la transition écologique des territoires; concevoir et réaliser des ressources spécifiques pour faciliter les concertations (sorte de mallettes concertation TE) .
7. Collaborer avec l'agence de communication pour analyser les besoins, contribuer à la conception du plan de communication et à la préparation des supports.

3.2. Compétences requises

L'équipe de mandataires devra combiner des compétences dans les domaines suivants :

- Concertation – design d'une stratégie de participation citoyenne et de coopération, conception et conduite de sa déclinaison opérationnelle (feuille de route), maîtrise des concertations à grande échelle, maîtrise théorique et méthodologique de la participation citoyenne et de la coopération, expériences de forums ouverts notamment en lien avec des grandes échelles,
- Une expérience sur les grandes échelles sera déterminante
- Conception et réalisation de diagnostics territoriaux participatifs en lien avec la TE,
- Compétences sur les questions liées au climat, à la biodiversité, à la transition écologique des territoires
- Aptitudes en matière de pédagogie, notamment approches participatives.
- Communication au service de la participation citoyenne et de la coopération.

3.3 Type de marché

Procédure ouverte (250 000 CHF)

En fonction des résultats obtenus et de la dynamique de collaboration, une suite de ce mandat d'AMO est prévue afin de poursuivre les missions de mobilisation, d'appui, de mise en cohérence des différentes démarches puis de coordination des concertations qui seront lancées.

3.4. Procédure d'appel d'offre

Contenu de l'offre

- une proposition méthodologique,
- une présentation du bureau et de l'équipe (rôles et responsabilités de chaque intervenant, CV et références sur des démarches similaires)
- un calendrier prévisionnel
- un budget détaillé par étape, activité, et intervenant; présentant un prix forfaitaire par séance supplémentaire.

Critères de sélection

- Proposition méthodologique : 40%
- CV et références : 30%
- Budget : 30%

Calendrier

- **questions** éventuelles à adresser à frederic.josselin@etat.ge.ch,
- **remise des offres au plus tard le 21 septembre à minuit**, à M Frédéric Josselin, chef de service concertation communication de l'office de l'urbanisme.
- **démarrage** dès début octobre.